

SOPHROLOGUE - Titre RNCP - Niveau 5 (Cursus intensif)

Cette formation permet d'acquérir les compétences requises pour exercer le métier de sophrologue.

Durée totale de la formation : 301 heures réparties de la façon suivante :

203 heures en présentiel au centre ou classe virtuelle

98 heures de travail personnel et mise en situation professionnelle avec mise à disposition d'une plateforme LMS et d'un espace d'échanges

L'activité de Sophrologue fait partie des métiers du développement personnel et bien-être de la personne.

Ce métier est enregistré au répertoire créé par Pôle-emploi dont le code ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est K1103.



4 000,00 € Net de taxe



203 heures



**Présentiel au centre ou en
classe virtuelle**



**Sophrologue - Titre RNCP -
Niveau 5**

Objectifs

RNCP36161

Objectifs opérationnels / Compétences visées :
Exercer le métier de Sophrologue

Objectifs pédagogiques :

Connaître les 4 premiers degrés de la sophrologie

Elaborer la conception et la procédure de création de protocole

Animer une séance de sophrologie en individuel ou en groupe

Gérer, promouvoir et développer une activité de sophrologue

Public concerné et prérequis

Toute personne souhaitant devenir sophrologue

Etre titulaire du Baccalauréat

Ou avoir 2 années d'expérience dans le secteur du bien-être

Moyens pédagogiques et matériels

Alternance d'exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants et de mises en situation

Exercices individuels et en sous-groupes – Jeux de rôles – Etudes de cas

Support de cours numérique

Paperboard / Vidéoprojecteur

Mise à disposition d'une plateforme LMS et d'un espace d'échanges

Modalités d'admission :

Entretien avec la directrice de FormaQuietude ou son représentant (sur place ou à distance par téléphone ou en visioconférence) afin d'évaluer la recevabilité du dossier ;

Questionnaire préalable à la formation afin d'évaluer les points forts et les besoins des stagiaires ;

Documents à transmettre : CV ; Copie du(des) diplôme(s) ; Copie carte d'identité ; Attestation sur l'honneur du projet professionnel.

Type d'intervenant

Professionnel expérimenté du secteur

Effectif maximal

16 stagiaires

Délais d'accès à la formation

14 jours ouvrés (Articles L221-18 du code de la consommation et L6353-05 du code du travail)

Accessibilité personne en situation de handicap ou en cas de difficultés d'apprentissage

Référente handicap : Julie Collet-Beillon
04.76.22.80.43.

Matériel à prévoir

1 tapis de sol (à défaut un plaid ou couverture)

1 coussin

Etre équipé d'un ordinateur connecté à internet avec webcam, micro et haut-parleur pour les classes virtuelles

Posséder le matériel informatique nécessaire au téléchargement et impression des supports de cours.

Modalités d'évaluation des acquis

Mise en situation professionnelle reconstituée : jeu de rôle + oral. Réalisation d'une anamnèse et élaboration d'un protocole d'accompagnement

Mise en situation professionnelle reconstituée : jeu de rôle + oral. Conduite d'une séance de sophrologie

Rédaction et présentation d'un projet de création d'une activité de sophrologue.

Taux de satisfaction

En 2022 : 94 % des stagiaires sont globalement satisfaits de la formation

En 2022 : 94 % des stagiaires recommandent la formation

Taux de réussite

En 2022 : 100 % des stagiaires ont validé l'ensemble des compétences

Débouchés et + métier

A l'issue de la formation, les stagiaires seront qualifiés pour être Sophrologue et créer leur entreprise. Chaque bloc de compétences est validé par une attestation de compétences devant un jury d'évaluation. Le certificat de SOPHROLOGUE s'obtient par capitalisation de l'ensemble des blocs de compétences et validation par le jury de certification.

Equivalences et passerelles

Responsable pédagogique (Julie Collet-Beillon) : 04.76.22.80.43.

Contacter le secrétariat afin de vérifier si vous possédez un(des) certificat(s) de compétences correspondant à un ou plusieurs bloc(s) du référentiel RNCP36161

Programme

BC01 - Analyse de la demande du client et élaboration d'un protocole d'accompagnement :

Définition du cadre sophrologique (fondements, conscience, vivance, ...) et des champs de compétences de la sophrologie

Définition des objectifs d'accompagnement (La respiration, la capacité de détente, la capacité d'écoute du corps, la capacité de concentration, les 5 sens, la gestion du stress et des émotions, la confiance en soi, etc...)

Le cadre et les limites d'intervention du sophrologue (son rôle et ses objectifs)

L'anamnèse et entretien pré-sophronique

Définition des objectifs, des besoins du client,

L'alliance Sophronique

Conception et procédure de création de protocoles personnalisés

Choix des exercices de Sophonisation et de Relaxation Dynamique des 4 premiers degrés adaptés aux besoins du client

BC02 - Conduite de séances de sophrologie individuelles ou collectives :

La construction d'une séance, d'un programme de séances

L'animation des exercices de sophrologie : la relaxation dynamique, la sophronisation

Les 4 principes de base : action positive, intégration du schéma corporel, réalité objective, adaptabilité

Le terpnos logos

L'approche par zone corporelle

La pratique d'une séance

La Phénodescription

Elaboration d'un programme d'entraînement personnalisé

Prévention en matière d'hygiène et de sécurité

BC03 - Création et gestion d'une activité de sophrologue :

Le projet, le contexte, le marché

Le choix du statut juridique et les impacts fiscaux et sociaux

La gestion administrative et le prévisionnel financier

La communication et le marketing

Le dispositif de veille professionnelle

Afin de vous sécuriser si vous êtes en présentiel au Centre, merci de prévoir également le matériel suivant :

- ✓ Masques
- ✓ Désinfectant pour les mains
- ✓ Bloc-notes + stylo
- ✓ Bouteille d'eau marquée à votre nom
- ✓ 1 paquet de mouchoirs